



La Gazette

EDITION JUIN 2024

LA MAIRIE

Mail : secretariat-mairie@saintlegerauxbois.fr

Tel : 03.44.75.24.09

Horaires d'ouverture :

le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 16h30 à 18h30

Site internet : prochainement.....



AGENDA

JUIN

- 2 juin : Fête du village à partir de 11h
- 9 juin : Brocante de 6h30 à 18h30
- 9 juin : Election Européenne de 8h à 18h
- 21 juin : Kermesse des écoles à 17h30
- 21 juin : Fête de la musique
- 28 juin : Conseil Municipal



ESPACE PUBLIC

En promenade, dans un espace public (espace vert, rue, trottoir...), les propriétaires de chiens sont tenus de les tenir en laisse.

Nous rappelons également aux propriétaires qu'il est interdit de laisser leur chien faire leur besoin ailleurs que dans les caniveaux. Lorsque l'animal a fait ses besoins, pensez à ramasser !

Un geste simple pour préserver la propreté de nos trottoirs.

Les déjections pas seulement canines mais aussi des chevaux constituent en effet une gêne considérable pour le promeneur obligé de marcher les yeux rivés sur le sol pour les éviter.

Les crottes et crottins nuisent à la qualité du cadre de vie, mais c'est l'ensemble de la collectivité qui se trouve pénalisé par des négligences pourtant évitables.

LE MOT DU CONSEIL :

Elle est l'âme de notre commune, illumine notre village, du son des rires de nos enfants, au rythme des récréations. Depuis des décennies, des centaines d'enfants ont utilisé les chaises de classes. Avec l'exceptionnel travail de nos maitresses, nos enfants partent épanouis, instruits, et sont prêts à faire le grand saut pour le collège. Notre école est le cœur de notre village. Nous pouvons en être fiers.



FÊTE DU VILLAGE

Saint-Léger-Aux-Bois
Dimanche 2 juin 2024 FÊTE DU VILLAGE
 Place de la liberté à partir de 11h

INFORMATIONS POUR LE REPAS :

5€ POUR LES ST GIOTAINS.
 8€ POUR LES EXTERIEURS.
 (ENFANT 12 ANS GRATUIT)

FORMULAIRE À REMPLIR AU DOS

BUVETTE ORGANISÉE PAR [Logo]

Jeux gonflables pour les enfants



BROCANTE

Dimanche 9 juin 2024

Saint-Léger-Loisirs organise la

Brocante

6h30 à 18h00

Saint-Léger-aux-Bois

Tarif : 3,00 € le mètre minimum 4 m
 1 mètre acheté = 1 mètre gratuit pour les habitants du village.

Inscriptions à la maison des Associations Robert Deléang aux permanences :
 25 mai 2024 de 10h à 12h ou le 30 mai 2024 de 18h à 20h.
 Renseignements au : 06.14.31.09.77 (Frédéric)
 ou saintlegerloisirs@gmail.com

IPNS - NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE



UN COUP DE POUCE !

Gironde Automobile

Réparation automobile toutes marques

Tel: 0622361827

gironde.automobile80@gmail.com

17 rue du père licourt
 60170 Saint léger aux bois

Piège à moustiques



M A T E R I E L

- 1g de levure
- 200ml d'eau chaude
- 50gr de sucre
- Une bouteille PET

- 1 Couper la bouteille PET à sa moitié
- 2 Mélanger l'eau avec le sucre et verser dans la bouteille
- 3 Ajouter la levure
- 4 Insérer la partie supérieure
- 5 Entourer le tout d'un carton

Le piège émet du gaz carbonique qui attire les moustiques... Ces derniers sont alors pris au piège...

Élections européennes

9 juin 2024

PERMANENCES EN MAIRIE

- Mardi 4 juin de 16h30 à 17h30
- Vendredi 7 juin de 16h30 à 18h30
- Mardi 11 juin de 16h30 à 18h30
- Jeudi 13 juin de 17h à 19h
- Vendredi 14 juin de 16h30 à 18h30

- Mardi 18 juin de 16h30 à 18h30
- Samedi 22 juin de 9h30 à 11h30
- jeudi 27 juin de 17h30 à 19h
- Vendredi 28 juin de 16h30 à 18h30



La mairie sera fermée le vendredi 21 juin 2024



VOYAGE SCOLAIRE



ASSOCIATION "APE"

L'APE Cercle en Ciel est présidée par Mme JOOS Juliette accompagnée de Mme BACHELET Floriane et Mme PADIEU Mathilde.

L'APE organise différents événements au cours de l'année (vente de fleurs, miel, chocolats, organisation kermesse, participation au carnaval...).

Tous les bénéfices de ces différentes actions servent à financer différentes activités et achats de matériel pour les élèves de l'école.

L'association est ouverte à tous et à besoin de bénévoles pour pouvoir réaliser ses différentes actions (distribution, installation, tenue de buvette, stands).

Le spectacle suivi de la kermesse des enfants aura lieu le 21 juin à 17h30 place de l'église. L'association est toujours à la recherche de lots pour l'événement. Vous pouvez les déposer en mairie si vous le souhaitez. Merci.



Cette année, les enfants ont pu partir en voyage 4 jours et ce voyage n'aurait pas pu être réalisé sans la participation des habitants de notre village à nos différentes actions. Nous tenons à vous remercier chaleureusement.

Mme Joos Juliette présidente de l'association.



DÉTENTE INTERGÉNÉRATIONNELLE



Retrouvez nous sur les réseaux sociaux :



saint léger aux bois 60170



saintlegerauxbois60

